

**FONDS MEDICO CHIRURGICAL (FMC)**

Bruxelles, le 10 mars 2015

Cher(e)s collègues,

La banque a décidé d'externaliser le FMC à dater du 01/04/2015 auprès d'Ethias.

Les associations de pensionnés ont interpellé à diverses reprises la direction de la banque, les responsables du FMC et les organisations syndicales pour leur faire part de leur désaccord total sur les conditions faites aux pensionnés et, notamment, sur le fait qu'il n'est tenu aucun compte de l'ancienneté, dans cette assurance que constitue le FMC.

N'étant pas entendues dans ces démarches, les associations de pensionnés ont décidé de porter le différend en justice et ont pour cela mandaté un bureau d'avocats. Pour des raisons pratiques, il est impossible que chacun se joigne à l'action. Un groupe de 17 personnes, dont le président de notre association, a fait introduire le dossier auprès du Tribunal de 1ère instance de Bruxelles, tant en référé que pour un jugement sur le fond. Ce groupe de 17 personnes représente et défend les intérêts de **tous les pensionnés affiliés au FMC**.

Ces actions en justice ont pour but de réduire **l'important préjudice** que les pensionnés subissent du fait des nouvelles dispositions prises par la banque.

Ces actions en justice ont un coût. Vous comprendrez que ces frais ne peuvent être supportés par les seuls plaignants sachant que ces derniers représentent les intérêts de tous les pensionnés.

En conclusion, nous estimons que la décision de justice devrait nous être favorable. Si la banque décidait de ne l'appliquer qu'aux seuls plaignants alors nous lancerions immédiatement une « action collective » visant à obliger la banque à appliquer la décision de justice à tous les affiliés au FMC.

Afin de soutenir ces actions en justice, nous souhaiterions que chaque pensionné affilié au FMC apporte sa contribution en versant **la somme de 25 € sur le compte BE34 0689 0214 5190 ouvert au nom de Seniors ING Brussels – Thémis en reprenant en communication «défense des pensionnés affiliés au FMC suivi de vos nom, prénom, adresse postale et E-mail »**.

Nous vous remercions de nous soutenir dans la défense des intérêts de tous les pensionnés affiliés au FMC.

Sincères amitiés

Au nom du comité de Seniors ING Brussels,

Christian Daspremont

Vice-président

[christian.daspremont@skynet.be](mailto:christian.daspremont@skynet.be)

Rue des Jardins, 30, 7060 Soignies

René Servotte

Président

[rene.servotte@seniorsingbrussels.be](mailto:rene.servotte@seniorsingbrussels.be)

59, Bld Charles Vanpée, 1400 – Nivelles